



## Numéro 32 Mai 2018

Conseil municipal

Maire :  
Martin Soucy

Conseillers par district :

- 1 - Gilles Lavoie
- 2 - Annie Blais
- 3 - Robin Guy
- 4 - Jean-Pierre Labonté
- 5 - Alain Thibault
- 6 - Denis Dubé

Nous joindre :  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics :  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



## Sommaire

Une nouvelle caserne incendie	2	Pompiers recherchés	5
Une entente historique	3	Feux de cheminée évitables	6
Ouverture du Bistro-Pub	3	Des citoyens qui ont du mérite	7
Avez-vous votre permis ?	4	Visite de l'équipe des fleurons	8
Collecte des gros rebuts	4	Inscription camps de jour	8
Horaire d'été de l'écocentre	5	Horaire d'été	8



Chers concitoyennes et concitoyens,

Le printemps est déjà bien entamé et avec lui vient la promesse du renouveau. C'est dans cet esprit que votre conseil municipal a donné le coup d'envoi à deux importants chantiers afin de doter notre ville

d'équipements modernes et fonctionnels, répondant aux besoins de nos clientèles.

En février dernier, comme vous le savez, nous avons annoncé la construction d'un nouvel aréna près de l'École du Mistral pour remplacer le Stade du Centenaire. Pour des raisons monétaires, cette option a été préférée à la rénovation du vieux bâtiment de 70 ans. Notre projet a rallié l'ensemble des municipalités de la MRC de La Mitis, qui a accepté d'injecter 800 000 \$ dans cet aréna régional. Une entente historique!

Nous avons entrepris plusieurs démarches auprès d'éventuels partenaires afin de boucler le montage financier auquel contribuent à parts égales les gouvernements fédéral et provincial.

Le conseil municipal a également opté pour une nouvelle construction en ce qui concerne la caserne des pompiers. Les études confirment que rénover l'édifice actuel ou déménager la caserne dans le Stade du Centenaire n'entraînera pas d'économies.-

Au contraire, il faut plutôt s'attendre à un important dépassement de coûts, qui accompagne presque inévitablement un tel chantier.

La facture visuelle de la future caserne sera grandement améliorée. Sur le boulevard Jacques-Cartier Nord, l'immeuble offrira un tout autre coup d'œil dans ce secteur de la ville, qui ne demande pas mieux.

Parallèlement à ces deux chantiers, nous travaillons à doter Mont-Joli d'un plan de développement stratégique, une démarche essentielle pour baliser nos actions futures en termes de développement résidentiel, de développement économique et de relations citoyennes. Ce plan élaboré par la firme Gam Experts fera l'objet d'une présentation publique au cours des prochaines semaines. Nous vous tiendrons au courant.

Pour ajouter aux bonnes nouvelles, Quality Inn & Suites aura son enseigne près du carrefour giratoire. Le début de la construction du futur hôtel est prévu en août prochain, et l'ouverture en mai, au plus tard en juin 2019.

Voilà autant de raisons de se réjouir et de croire dans le développement harmonieux et durable de notre ville. Adhérons nombreux à cette idée, qui sait où elle peut nous mener !

  
Martin Soucy, maire



**Gilles Lavoie**  
**District 1**

Travaux publics  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés  
Office municipal d'habitation  
Fondation de la Ville  
Accueil des nouveaux arrivants



**Annie Blais**  
**District 2**

Politique culturelle et CLAC  
Politique familles-aînés  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit Plantarium  
Accueil des nouveaux arrivants  
Murmures de la Ville  
Ressources humaines  
Fonds de retraite des employés



## Une nouvelle caserne incendie sur la table à dessin

Le conseil municipal entend doter Mont-Joli d'une nouvelle caserne incendie pour remplacer celle qui est logée dans une annexe de l'hôtel de ville depuis 1982.

Le bâtiment actuel ne répond plus aux normes et exigences du Code du bâtiment ainsi que de la Commission des normes de l'équité, de la santé et de la sécurité au travail (CNESST). Le nombre et la superficie des locaux ne s'accordent pas avec les tâches opérationnelles que demande une caserne incendie ; le système d'évacuation est déficient, les places de rangement sont insuffisantes, les installations électriques et de plomberie doivent être mises aux normes, etc.

Le projet de rénover la caserne incendie ne date pas d'hier et figure dans le plan quinquennal d'immobilisations de la Ville depuis quelques années, à l'initiative du précédent conseil municipal.

Après analyse des coûts, le conseil municipal élu en novembre a opté pour une nouvelle construction plutôt que de s'engager dans un chantier aux dépassements de coût prévisibles.

La possibilité de loger la caserne dans le Stade du Centenaire a aussi été écartée pour les mêmes motifs.

La future caserne sera érigée sur le boulevard Jacques-Cartier Nord, sur les anciens terrains de l'ex-concessionnaire automobile Pouliot Chevrolet.

« C'est un investissement à long terme qui nous permettra à la fois d'améliorer nos installations et de les rendre plus sécuritaires pour notre personnel. Cette nouvelle construction viendra combler un vide dans ce secteur de la ville, et contribuera du même coup à sa revitalisation et son embellissement » souligne le maire de Mont-Joli, monsieur Martin Soucy.

Le projet est estimé à 1,7 M\$. Une demande de subvention a été déposée auprès du gouvernement du Québec. « Nous sommes confiants d'obtenir le financement nécessaire à la réalisation de notre projet, compte tenu de l'état de la caserne actuelle et de l'urgence d'y remédier » a indiqué monsieur Soucy, en rappelant que la réalisation du projet est conditionnelle à l'obtention de cette subvention.



## « Une entente historique »

Le maire de Mont-Joli, monsieur Martin Soucy, n'a pas hésité à qualifier « d'historique » l'entente conclue avec la MRC de La Mitis, qui fixe à 800 000 \$ la participation financière de la MRC dans le projet de construction d'un aréna régional à Mont-Joli.

Le qualificatif sied bien à cette entente adoptée à l'unanimité par les 16 municipalités de La Mitis, le 11 avril dernier. « Nous ne pouvons qu'applaudir à cette décision. Elle envoie un signal fort quant à la pertinence et à la nécessité de se doter d'un tel équipement pour desservir la population de notre MRC » souligne monsieur Soucy.

La somme accordée par la MRC pour ce projet provient des fonds éoliens réservés à des projets structurants.

À la fois équipement attractif et levier de développement, l'aréna régional de Mont-Joli sera construit près de l'École du Mistral sur des terrains cédés pour une somme symbolique par la Commission scolaire des Phares.

La Ville de Mont-Joli peut compter sur l'aide financière d'Ottawa et de Québec via le Programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec, volet Fonds des petites collectivités pour financer la construction du futur

aréna. Cette aide, on le rappelle, s'élève à 5,4 M\$ et est partagée à parts égales par les deux ordres de gouvernement.

Pour financer le reste de la facture, la Ville de Mont-Joli a entamé des démarches auprès d'autres éventuels partenaires. L'objectif du conseil municipal est toujours le même depuis le lancement de ce projet : ne pas refileur une facture supplémentaire aux contribuables de Mont-Joli.

« Nous avons été très clairs sur ce point, et nous entendons faire le nécessaire pour doter notre population et celle de La Mitis d'un aréna moderne, répondant aux normes et standards reconnus, sans taxer davantage nos concitoyens » souligne monsieur Soucy.

Le futur aréna contiendra 800 places assises, une glace de 85 pieds par 200 pieds, des vestiaires répondant aux normes des équipes de hockey peu importe le niveau, des salles multifonctionnelles, une aire de restauration et des espaces de rangement modernes.

\*\*\*

## Ouverture du Bistro-Pub Le Château

Le Café du Château maintenant connu sous le nom de Bistro-Pub Le Château profite du printemps pour reprendre du service.

À la grande joie de ceux et celles qui y avaient pris leurs habitudes pour profiter de ces lieux uniques et inspirants, et de tous les autres qui les découvrent.

Deux entrepreneurs rompus au domaine alimentaire, Francis Proulx et Francis Savard, ont signé un bail de location de cinq ans avec la Ville de Mont-Joli.



**Robin Guy**  
District 3

Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Comité de circulation  
Plan des mesures  
d'urgence et sécurité  
civile  
Maison des jeunes  
Parc du ruisseau Lebrun  
Petit plantarium



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4

Sports et loisirs  
Comité des dons  
Corporation du Stade  
du Centenaire  
Corporation des  
événements spéciaux  
Politique culturelle et  
CLAC



**Alain Thibault**  
**District 5**

Urbanisme  
CODEM  
Comité d'embellissement  
Développement économique  
Finances  
Sports et loisirs



**Denis Dubé**  
**District 6**

Finances  
Développement économique  
CODEM  
Travaux publics  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Accueil des nouveaux arrivants  
Comité des dons

## Vous rénovez ? Avez-vous votre permis ?

Cette période de l'année est souvent propice aux travaux de rénovation. Le service d'urbanisme vous rappelle que tout changement à la propriété que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur, doit faire l'objet d'un permis à l'exception de la peinture.

En règle générale, tout ce qui peut influencer l'évaluation de la maison requiert l'émission d'un permis. Exemples : construction neuve, garage, remise, piscine, nouvelles portes et fenêtres, rénovations intérieures ou extérieures, agrandissement, patio, galerie, clôture, etc. En plus de permettre à des acheteurs potentiels de vérifier la nature des travaux réalisés dans une propriété, l'émission d'un permis permet de recevoir des recommandations quant aux normes de sécurité et de construction à respecter.



Pour de l'information ou l'obtention d'un permis, veuillez communiquer avec Marie-Claude Delorme, inspectrice en bâtiment.

On peut la joindre en se présentant au Service d'urbanisme, 350, avenue Sanatorium, ou par téléphone au 418 775-5270, poste 2162.

## Vente de garage

Les prochaines périodes permises pour tenir une vente de garage sont les suivantes : du 11 au 17 juin, du 10 au 16 septembre et du 8 au 14 octobre.

Prenez note qu'il est interdit de tenir une vente de garage en dehors des périodes permises sans l'obtention d'un permis. La vente doit se dérouler entre 8 h et 20 h.

**Pour information :**  
**[ville.mont-joli.qc.ca/urbanisme](http://ville.mont-joli.qc.ca/urbanisme)**  
**Téléphone : 418 775-7285 poste 2162**  
**Courriel : [urbanisme@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:urbanisme@ville.mont-joli.qc.ca)**



## Collecte des gros rebuts

Autre option pour vous débarrasser de certains gros rebuts (meubles, électroménagers, matelas, etc.) : la collecte des gros rebuts offerte du 22 au 24 mai, selon l'horaire habituel de collecte des ordures ménagères.

Ce service est offert une fois l'an, au printemps. Il est important de déposer vos gros rebuts la veille du jour de la collecte. Les employés de la Ville ne passeront qu'une seule fois dans les quartiers.



## Horaire d'été à l'Écocentre

L'Écocentre de La Mitis a repris son horaire d'été, le 23 avril. Vous pouvez ainsi profiter de ces installations tout à fait gratuitement pour vous départir de vos matériaux, matières et objets superflus ou encombrants.

L'écocentre, c'est le point de dépôt des matières résiduelles qui sont plus difficilement récupérables par la collecte porte-à-porte, en raison de leur volume ou de leur nature.

Parmi les produits que l'on peut apporter à l'écocentre, mentionnons entre autres les matériaux de construction, les métaux (aluminium, fer, cuivre, etc.), les encombrants (mobilier, électroménagers, etc.), les appareils électriques et électroniques, les pneus (48 pouces et moins), les résidus domestiques dangereux (peinture, teinture, batteries, etc.), les résidus verts tels que les branches, les feuilles et les rognures de gazon.

Ces matières seront valorisées ou éliminées de façon sécuritaire, s'il n'y a aucun débouché.

L'horaire estival de l'Écocentre de La Mitis est le suivant: du lundi au vendredi, de 8 h à 16 h 45; le samedi, de 8 h à 15 h 45 ; le dimanche, fermé.

**428, avenue Roger-Marcoux (près de l'aéroport)**  
**Téléphone : 418 785-0055**  
**Site web: [ecoregie.ca/collecte/](http://ecoregie.ca/collecte/)**

## Le Service incendie en recrutement

Présentement en campagne de recrutement, le Service incendie de la Ville de Mont-Joli vise à combler des postes à temps partiel pour les casernes de Mont-Joli, Sainte-Angele-de-Méridc et Saint-Donat.

Ces postes sont ouverts aux personnes âgées de 18 ans et plus, qui souhaitent s'engager dans un travail stimulant et gratifiant, tout en recevant un salaire d'appoint intéressant.

Les candidat-e-s retenus bénéficieront d'une formation à temps partiel d'environ 18 mois. Assortie d'une compensation financière, cette

## Collecte des bacs verts et des bacs bruns

Depuis le 1er mai, la collecte des ordures ménagères se fait toutes les deux semaines, et à compter du 29 mai, la collecte des matières organiques (bac brun) se fera toutes les semaines.

Dans le but de réduire les coûts de gestion des déchets et d'encourager la récupération des matières recyclables et organiques (pour la biométhanisation), la Ville de Mont-Joli offre le service de collecte des ordures aux trois semaines de janvier à avril et d'octobre à décembre.

Voilà une bonne façon de préserver notre environnement !



Le programme Rénovation Québec-Mont-Joli toujours en vigueur pour 2019

Rénovation résidentielle et à vocation mixte sur un territoire désigné du centre-ville

### Pour information :

Marie-Claude Delorme  
Service d'urbanisme  
418 775-5270 poste 2160  
Courriel : [marie-claude.delorme@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:marie-claude.delorme@ville.mont-joli.qc.ca)

formation leur permettra d'acquies les compétences professionnelles pour faire face aux différentes situations d'urgence inhérentes au métier.

Parmi les exigences, les candidat-e-s doivent démontrer une grande disponibilité et avoir leur lieu de résidence sur le territoire du Service incendie régional de Mont-Joli ou à proximité.

Pour information ou soumettre votre candidature, veuillez contacter le directeur du Service incendie, monsieur Robert Roger, au 418 775-7285, poste 2102 ou [robert.roger@ville.mont-joli.qc.ca](mailto:robert.roger@ville.mont-joli.qc.ca)



## Parlons bon voisinage !

En bref, faire preuve de civisme c'est aussi :

Tenir les chiens en laisse et apporter un sac à déchets lors des promenades ;

Respecter les traverses piétonnières et les limites de vitesse ;

Ne pas allumer des feux en plein air ;

Utiliser l'eau potable de façon responsable ;

Disposer vos déchets dans les parcs et les espaces publics ;

Respecter les périodes permises pour les ventes de garage ;

Ne pas faire de feux d'artifice ;

## Des feux de cheminée qui peuvent être évités

Selon le ministère québécois de la Sécurité publique, plus de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ces feux représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines.

Le Code national de prévention des incendies recommande le ramonage et l'inspection des installations de chauffage et de la cheminée au moins une fois par année, et ce, idéalement au printemps.

Les dépôts sont plus faciles à déloger à cette période de l'année, puisqu'ils sont encore secs.

Au cours des prochaines semaines, Les Entreprises JML procédera au ramonage et à l'inspection des cheminées de votre secteur. Cette opération se déroulera de mai à octobre. Un carton d'instruction accroché à votre porte

La Ville de Mont-Joli offre le service d'inspection extérieure mais il est de la responsabilité du propriétaire de faire inspecter et ramoner le conduit de fumée à l'intérieur de sa résidence.

Le tarif demandé par Les Entreprises JML pour effectuer ce travail s'élève à 40,89 \$ de l'heure.

Avant le passage des ramoneurs, assurez-vous que la porte du poêle soit fermée et le conduit de fumée bien en place. Vous éviterez que la poussière et la suie ne se répandent dans votre résidence.

Assurez-vous aussi avant toute chose que le ramoneur ait accès facilement à vos installations. S'il ne peut accéder à la trappe du poêle pour procéder au nettoyage, vous devrez effectuer le travail vous-même.

Les propriétaires qui ne voudront pas recevoir le service devront remplir le formulaire de refus au verso du carton d'instruction et le remettre sur la poignée de la porte de votre résidence.

Votre responsabilité ne disparaît pas pour autant envers votre compagnie d'assurance ou quelque organisme que ce soit, advenant un incendie de cheminée.

Il vous appartient donc de faire le nécessaire pour que vos installations soient adéquates, en procédant vous-même ou par un tiers aux travaux d'inspection et de ramonage.

## Une retraite bien méritée!



À la fin mars, Madeleine Roy, commis à l'encaissement, a pris une retraite bien méritée après 29 ans de fidèles et loyaux services. Madame Roy a fait carrière dans le monde municipal à titre de secrétaire-trésorière à l'ex-municipalité de Saint-Jean-Baptiste, de 1989 à 2001, et à la Ville de Mont-Joli à titre de commis à l'encaissement, de 2002 à 2018.

Elle a entamé sa retraite avec le sentiment du devoir accompli. « Je suis rendue là » soulignait notre ex-collègue, qui peut maintenant s'adonner à plein temps à ses passe-temps préférés : le jardinage et la marche.

Au nom des membres du conseil municipal et du personnel de la Ville de Mont-Joli, le maire, monsieur Martin Soucy, a tenu à lui signifier son appréciation et ses meilleurs vœux pour une retraite en forme et en santé.





*Les lauréats Christine Ross, prix Robert-Dumais, Patrice L'Italien, Mérite municipal – catégorie citoyen et Julie Ouellet, Centre femmes de La Mitis, Mérite municipal – catégorie organisme, entourés des conseillers Gilles Lavoie, Jean-Pierre Labonté, Robin Guy, Annie Blais et du maire Martin Soucy. Absent Guy Bourgoïn, Mérite municipal – catégorie employé.*

## Des citoyens qui ont du Mérite !

Devant quelque 120 personnes réunies au Centre Le Colombien, la Ville de Mont-Joli a souligné la généreuse contribution de ses citoyennes et citoyens bénévoles, le 22 avril, par la remise des distinctions annuelles du Mérite municipal et du prix Robert-Dumais.

« La vie de notre communauté ne serait pas ce qu'elle est sans l'apport inestimable de nos bénévoles qui ne comptent ni leur temps ni leurs énergies pour améliorer la qualité de vie de leurs concitoyens. Nous leur disons MERCI » a souligné le maire de Mont-Joli, monsieur Martin Soucy, lors de cette activité de reconnaissance.

Ainsi le Mérite municipal dans la catégorie citoyen a été décerné à Patrice L'Italien en reconnaissance de son engagement soutenu dans plusieurs causes ou organismes bénévoles, et particulièrement l'Association du baseball mineur et l'Association du hockey mineur.

## Saviez-vous que ?

On compte plus de 130 organismes à but non lucratif, club sociaux et associations bénévoles à Mont-Joli. Ces organisations donnent des services dans différentes sphères d'activités : sociales, culturelles, sportives. Ce sont des centaines de bénévoles à l'oeuvre !

Guy Bourgoïn, préposé à l'entretien du Stade du Centenaire, a reçu le Mérite municipal dans la catégorie employé pour son implication au sein de l'Association de hockey mineur de Mont-Joli.

Le Mérite municipal dans la catégorie organisme a été remis au Centre Femmes de La Mitis pour son rôle essentiel dans l'amélioration des conditions de vie des femmes de La Mitis.

Enfin, le prix Robert-Dumais, un prix créé en 2013 en l'honneur d'un modèle de dévouement, a été décerné à Christine Ross. Madame Ross a multiplié ses implications au sein d'organismes communautaires, éducatifs et culturels au cours des dernières décennies. On lui doit notamment Le Petit Plantarium, qui réunit aujourd'hui 65 jardinets répartis dans trois jardins communautaires.



Sur la scène  
du Château  
Landry

Jeudi spectacle

Flamenconte

17 mai 19 h 30



Dimanche en  
musique

Michel Dufour  
chansonnier

27 mai à 11 h

Entrée gratuite

\*\*\*



## Pour les 5 à 11 ans

Du 25 juin au 17 août

### Inscription

Du 4 au 13 juin  
9 h à 12 h et  
13 h à 16 h  
Service en ligne et sur  
place au 40, avenue  
Hôtel-de-Ville

\*\*\*

### Horaire d'été Du 21 mai au 31 août

#### Hôtel-de-Ville

Lundi au jeudi:  
8 h à 12 h et  
13 h 15 à 16 h 30  
Vendredi:  
8 h 30 à 12 h

#### Travaux Publics

Lundi au jeudi:  
7 h à 12 h et  
13 h à 17 h  
Vendredi:  
8 h à 12 h

#### Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers

Dimanche et lundi: fermée  
Mardi: 12 h 30 à 20 h  
Mercredi: fermée  
Jeudi: 12 h 30 à 20 h  
Vendredi: 10 h 30 à 18 h  
Samedi: 10 h 30 à 16 h 30

\*\*\*



## Les Fleurons de passage à Mont-Joli

L'équipe des Fleurons du Québec sera en tournée cet été dans plusieurs régions pour évaluer les aménagements horticoles et paysagers qui sont à la vue du public.

Membre de la grande famille des Fleurons, la Ville de Mont-Joli recevra la visite des classificateurs du programme au cours du mois de juillet. Les critères d'évaluation touchent notamment la propreté, l'entretien, la variété des éléments horticoles et l'état visuel du paysage municipal.

Notre ville affiche présentement quatre fleurons sur une possibilité de cinq. En d'autres mots, c'est excellent ! Mieux, ce serait exceptionnel !

Pour conserver ces quatre fleurons ou en ajouter un cinquième à notre palmarès, on vous invite à planifier vos aménagements et à porter un soin particulier à l'entretien de votre terrain.

La classification horticole de ce programme constitue une reconnaissance officielle des efforts d'embellissement de l'ensemble de la communauté pour un milieu de vie plus beau et plus attractif. Soyons-en fiers !

## Trois nouvelles têtes !

Sonia Lévesque, Paul Martineau et Daisy Roussel ont fait leur entrée respective à l'hôtel de ville, les 12, 19 mars et 3 avril, à titre de directrice des communications et responsable du cabinet du maire, de chef de division, opérations et prévention du Service de sécurité incendie et de commis à l'encaissement. Bienvenue à la Ville de Mont-Joli Sonia, Paul et Daisy !

